



Commune de Chavannes-de-Bogis

MUNICIPALITE

Tél. 022 960 75 00
Fax 022 960 75 05
greffe@chavannes-de-bogis.ch

PREAVIS MUNICIPAL N° 12/21

Budget 2022

Responsable du dossier : Alain Barraud, Syndic

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

A. Préambule

Le budget de la commune pour l'exercice 2022 est annexé à ce préavis **pour approbation**. Celui-ci présente :

▪ Aux recettes	CHF 9'178'671
▪ Aux charges	<u>CHF 8'198'671</u>
soit un excédent de charges de	<u>(CHF 980'000)</u>

Une nouvelle fois, le budget présente un déficit très important. Il faut tout d'abord, comme pour les précédents budgets, pondérer cette situation car les acomptes 2022 demandés par le Canton pour la péréquation, la facture sociale et la réforme de la police sont plus élevés que s'ils étaient calculés sur les recettes fiscales réellement budgétées. En effet, le Canton calcule ses acomptes sur la base des comptes 2020. Cas échéant, toutes choses égales par ailleurs et à la lumière des éléments connus à ce jour, les factures du Canton calculées sur la base des montants d'impôts budgétés pour 2022 laisseraient apparaître un montant inférieur d'environ CHF 360'000.-, ce qui donnerait un déficit global de l'ordre de CHF 620'000.- .

Par ailleurs, les incertitudes liées à la pandémie de la Covid-19, compliquent encore davantage les prévisions de rentrées fiscales. La trésorerie de la Commune est saine actuellement et nous espérons pouvoir continuer à faire face à nos dépenses courantes sans recourir à l'emprunt.

B. Commentaires

	Budget 2022	Budget 2021	Ecart	Cptes 2020	Cptes 2019
1. Admin.générale	-807'000	-771'726	-35'274	-681'565	-647'264

'Réception et manifestations' : L'écart par rapport au budget 2021 s'explique par le montant de CHF 18'000.- prévu pour l'organisation du 1^{er} août.

'Honoraires et prestations de service' : Ce poste comprend principalement les honoraires de la bourse, une provision pour frais d'avocats, la révision des comptes, l'archivage par une société externe et les assurances. Les honoraires d'ingénieurs ou de consultants extérieurs sont budgétés à hauteur de CHF 20'000.- .

'Aides, dons et participations' : Ce poste comprend principalement le soutien à la télévision locale NRTV à hauteur de CHF 4.- par habitant, le soutien au réseau agro-écologique Eco Terre-Sainte et la participation au plan de mobilité inter-entreprises (CHF 4'000.-) chapeauté par Région de Nyon.

Personnel : Au vu du volume du travail, le poste d'assistant administratif a été porté de 40% (budget 2021) à 80%. Pour l'ensemble du personnel, aucune augmentation de salaire n'a été accordée. Le départ à la retraite de M. Luc Bornet a nécessité le recrutement d'un nouvel employé à compter du 1^{er} février 2022.

Tourisme : Vu les incertitudes liées à la pandémie, le nombre de nuits servant de base de calcul pour la taxe de séjour a été maintenu au niveau de celui de 2020. Cela n'a pas d'incidence sur le résultat puisque cette rubrique s'équilibre via un fonds de réserve. La Municipalité utilisera partiellement ce fonds pour deux objets :

- La mise en place d'une station VLS (vélos en libre-service), suite à l'acceptation de ce projet par le Conseil communal ;
- La proposition de remplacer une des deux fontaines au centre du village.

Transports publics : Ce poste poursuit son importante augmentation (+ 66% par rapport aux comptes 2019), ceci pour les raisons suivantes :

- La part aux déficits des TP progresse d'environ CHF 19'000.- par rapport à 2020 pour atteindre plus de CHF 76'000.- . Cette évolution est due à la pandémie, à la baisse de la fréquentation et donc des recettes de ce mode de transport ;
- Nous participons au financement de courses expérimentales pour la ligne TPN 813, soit CHF 15'020.- pour 2022 ;
- Nous participons également aux coûts de la ligne 'Noctambus' pour CHF 4'500.- .

Par ailleurs, nous continuerons à soutenir le coût de l'abonnement annuel de transports publics à hauteur de CHF 200.- .

	Budget 2022	Budget 2021	Ecart	Cptes 2020	Cptes 2019
2. Finances	3'914'000	3'525'480	388'520	4'191'150	4'218'661

Comme stipulé en préambule, la pandémie complique un peu plus la vision des rentrées fiscales 2022. La Municipalité est donc restée prudente, au regard des chiffres des dernières années.

Les impôts sur le revenu des personnes physiques' sont budgétés au niveau des comptes 2020, tout comme l'impôt sur la fortune.

Les intérêts des dettes à court terme sont adaptés aux taux des emprunts actuels. Pour rappel, le montant annuel des remboursements de nos emprunts est de CHF 400'000.- actuellement. Les emprunts au 31.12.2021 se monteront à CHF 3'340'000.- . Deux emprunts arriveront à terme l'an prochain. Leur renouvellement sera étudié en fonction des besoins, en évitant de devoir payer trop d'intérêts négatifs. La Commune dispose actuellement de plus de CHF 4'000'000.- de trésorerie.

'Fonds de péréquation' : Basé sur les comptes 2020, les acomptes 2022 sont provisoirement trop élevés au vu de notre projection de recettes fiscales (environ CHF 90'000.-).

Les amortissements 'obligatoires' ont été budgétés, conformément aux différents préavis déjà votés.

	Budget 2022	Budget 2021	Ecart	Cptes 2020	Cptes 2019
3. Dom.et bâtiments	-81'000	-77'316	-3'684	38'059	21'323

Terrains et forêts : Rien de particulier à mentionner.

Maison communale : Un montant de CHF 15'000.- est prévu pour une rénovation dans un des trois appartements.

Bâtiment de la Poste : Les charges représentent les dépenses courantes. L'avenir des locaux de l'épicerie postale n'est pas encore défini.

Pavillon Lac : Les coûts sont semblables aux coûts prévus pour 2021.

Ecole : Deux dépenses particulières sont prévues :

- 'Achat de mobilier' : CHF 48'000.- : Installation de tableaux ANF (affichage numérique frontal) dans chacune des classes, à la demande de l'APEJ ;
- 'Entretien' : CHF 10'000.- : Remplacement d'une partie du grillage du préau.

Centre communal : Quelques charges spécifiques sont prévues :

- 'Achat de matériel' : Il est envisagé d'acquérir une quarantaine de chaises pour les séances du Conseil communal (CHF 12'000.-)
- 'Entretien' : La rénovation du bar du foyer de la salle est budgété pour CHF 30'000.- ainsi que l'entretien du traitement de l'eau de chauffage pour CHF 15'500.- .

Auberge : Suite au changement de gérant, il est prévu divers travaux pour CHF 10'000.- . Par ailleurs, la location ne portera que sur 11 mois, à partir du 1^{er} février.

	Budget 2022	Budget 2021	Ecart	Cptes 2020	Cptes 2019
4. Travaux	-449'000	-319'300	-129'700	-277'185	-230'067

'Routes et chemins' : Entretien : Hormis l'entretien courant, un montant de CHF 48'000.- est prévu pour le remplacement de la moitié de l'éclairage, devenu obsolète, du chemin Industriel et CHF 20'000.- sont budgétés pour le remplacement des butoirs en bois le long de la forêt.

'Parcs, cimetière et décorations' : 'Achat de matériel' : il est proposé d'installer une nouvelle fontaine au centre du village, à côté du bâtiment communal en remplacement de l'actuelle. Un montant de CHF 50'000.- est prévu et cette charge serait amortie par le Fonds de réserve 'Tourisme', dont le solde est d'environ CHF 63'500.-. 'Entretien' : divers travaux d'élagage et la remise en état de la butte de la Place de jeux sont budgétés à hauteur de CHF 30'000.-.

Le compte 45 'Ordures ménagères' est équilibré par prélèvement budgété au fonds de réserve spécifique pour CHF 38'760.-. La taxe déchets est maintenue à CHF 90.- HT. Pour rappel, la réserve s'élève, au 31 décembre 2020, à CHF 137'500.- environ.

Le compte 46 'Réseau d'égouts et d'épuration' : Une partie de la facturation est prise en charge par la commune, de manière à amortir sur quelques années le solde de la réserve épuration figurant au Bilan. Le prélèvement prévu pour 2022 est d'environ CHF 81'000.-. Pour rappel, la réserve s'élève, au 31 décembre 2020, à CHF 163'800.- environ.

	Budget 2022	Budget 2021	Ecart	Cptes 2020	Cptes 2019
5. Instruct.publique	-826'000	-843'726	17'726	-724'532	-706'496

Ce poste est stable par rapport au budget 2021. Les charges de l'enseignement primaire et secondaire sont réparties entre les communes pour 50 % en proportion de la population et pour 50 % en proportion du nombre d'élèves. Notons toutefois que :

- Les coûts primaires sont légèrement inférieurs au budget 2021, malgré une légère augmentation du nombre projeté d'élèves, soit 123 (117 en 2021) ;
- Les coûts secondaires demeurent stables tout comme le nombre d'élèves, soit 29 (28 en 2021) ;
- La part versée à la Régie des Eglises diminue de CHF 4'200.- par rapport au budget 2021 en raison d'une nouvelle baisse du coût / habitant de CHF 20.- à CHF 17.-.

	Budget 2022	Budget 2021	Ecart	Cptes 2020	Cptes 2019
6. Police	-368'000	-376'995	8'995	-356'327	-345'908

Rien de particulier à mentionner pour ces postes. La légère baisse s'explique par la diminution du coût du SDIS Terre Sainte pour 2022.

	Budget 2022	Budget 2021	Ecart	Cptes 2020	Cptes 2019
7. Sécurité sociale	-2'363'000	-2'360'044	-2'956	-2'176'701	-2'283'271

71 'Service social' : ce poste se maintient au niveau du budget 2021. La nouvelle association APEJ reprend l'activité de l'AJET et de l'ASCOT. Le calcul des charges s'affine pour les structures d'accueil puisqu'il sera dorénavant basé sur les 'heures prestées'.

72 'Prévoyance sociale' : basé sur les comptes 2020, les acomptes 2022 sont provisoirement trop élevés au vu de notre projection de recettes fiscales (environ CHF 270'000.-) mais s'élèvent tout de même à CHF 1'897'575.-.

Nous n'avons pas d'autres commentaires concernant les postes de ce dicastère.

C. Conclusion

Le Budget 2022 présente un excédent de charges de CHF 980'000.- .

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Chavannes-de-Bogis

Vu	le préavis municipal N° 12/21 – Budget 2022
Ouï	le rapport de la Commission des Finances
Considérant	que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour
Décide	d'approuver le préavis municipal N° 12/21 relatif au Budget 2022 de la bourse communale,

Ainsi approuvé par la Municipalité dans sa séance du 15 novembre 2021 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE



Alain Barraud
Syndic

Sabrina Galasso
Secrétaire communale

- Budget 2022 de la Commune de Chavannes-de-Bogis